

Le tourisme au cœur des élections municipales au Bas-Saint-Laurent

Rivière-du-Loup, le 2 octobre 2025 – À l'approche des élections municipales du 2 novembre prochain, Tourisme Bas-Saint-Laurent invite les candidats à intégrer le développement touristique à leurs engagements et ainsi investir dans l'avenir économique, culturel et social du Bas-Saint-Laurent.

La promotion et le développement touristique d'une région nécessitent un vaste travail collectif. L'implication de tous les acteurs socioéconomiques et politiques est primordiale. Les MRC, villes et municipalités agissent déjà en développement touristique sur plusieurs fronts. Les élections municipales sont une occasion d'informer et de conscientiser les candidats en ce qui a trait aux enjeux touristiques de la région afin de leur permettre de prendre des engagements clairs pour les quatre prochaines années.

« L'industrie touristique est un moteur économique de haute importance. Plus de 500 entreprises et un emploi sur 10 sont liés à l'activité touristique. Tous les services développés pour la clientèle touristique ont un effet direct sur la qualité de vie des citoyennes et des citoyens. Pensons entre autres à la restauration, aux attractions, aux circuits ou aux sentiers. Le développement touristique a un impact positif indéniable sur la vitalité et l'attractivité de notre milieu. »
– Pierre Levesque, président-directeur général de Tourisme Bas-Saint-Laurent

Tourisme Bas-Saint-Laurent invite les MRC, villes et municipalités à :

1. Se doter d'une planification touristique en cohérence avec les objectifs du Plan stratégique de développement touristique du Bas-Saint-Laurent (PSDT-BSL).
2. Prioriser le maintien et le développement des infrastructures récrétouristiques sur leur territoire respectif (pistes cyclables, sentiers, parcs, accès nautiques, mobilisation durable, etc.) ainsi que l'entretien des services et des routes menant aux attractions touristiques.
3. Communiquer les actions priorisées à Tourisme Bas-Saint-Laurent afin de favoriser la cohésion régionale et bénéficier d'un accompagnement au besoin.

Une correspondance sera transmise aux candidats pour les postes de maires et mairesses des villes, municipalités et MRC du Bas-Saint-Laurent. Toutes les informations sont regroupées sur cette page : <https://atrbsl.ca/elections-municipales-2025-le-tourisme-au-coeur-des-debats/>

Au Bas-Saint-Laurent

- **504** entreprises.
- **5 876** emplois dans les secteurs associés au tourisme.
- Plus de **350 M\$** de recettes touristiques annuelles.
- Pour l'hébergement, des revenus bruts de 85 827 402\$ ont été enregistrés au Bas-Saint-Laurent, soit une augmentation de 1,63% par rapport à 2023. Les revenus d'hébergement représentent environ 24% des dépenses des touristes (Tableau de bord hébergement 360 - Source MTO).

Au Québec

- **23 941** entreprises.
- **406 938** emplois dans les secteurs associés au tourisme.
- **16,7 M\$** en recettes touristiques, dont **4,1 G\$** en devises étrangères.
Ce dernier chiffre positionne le tourisme comme le **4^e secteur d'exportation** de la province, derrière l'aéronautique (6,8 G\$), l'aluminium (5,5 G\$) et le mineraï de fer (4,3 G\$)
* (source ministère du Tourisme 2023).

Quels sont les bénéfices de l'industrie touristique pour le milieu?

1. **Création et maintien d'emplois** : Le tourisme génère des emplois directs (hébergement, restauration, loisirs) et indirects (transport, commerces, services), permettant à davantage de résidents de travailler localement.
2. **Retombées économiques** : L'achalandage et les dépenses des visiteurs profitent non seulement aux entreprises touristiques, mais aussi à tous les commerces de proximité, que ce soient les producteurs locaux ou les commerces de services.
3. **Amélioration des infrastructures et des services** : Les investissements touristiques entraînent l'amélioration de routes, de la signalisation, d'espaces publics et des équipements collectifs, au bénéfice de tous.
4. **Diversification économique** : Le tourisme contribue à diversifier l'activité économique et renforce la résilience du territoire face aux crises.
5. **Vitalité culturelle et événements** : L'activité touristique stimule l'organisation de festivals, de spectacles, de marchés publics et d'expositions qui enrichissent tout autant la vie citoyenne.
6. **Mise en valeur et préservation du patrimoine** : Certains attraits culturels permettent de protéger, de restaurer et de mettre en valeur des sites historiques et autres patrimoines bâties sans oublier les paysages naturels.
7. **Amélioration de la qualité de vie** : Les investissements liés au tourisme contribuent à embellir les lieux publics, à enrichir l'offre de loisirs et à bonifier les services offerts. Les parcs, les sentiers, les centres de loisirs et autres infrastructures sont d'ailleurs souvent rendus accessibles gratuitement ou à tarifs réduits pour les résidents.
8. **Attractivité et rétention** : Un territoire accueillant et dynamique attire non seulement des touristes, mais aussi de nouveaux habitants et entrepreneurs.

À propos

Tourisme Bas-Saint-Laurent a pour mission de promouvoir le Bas-Saint-Laurent et développer une offre touristique durable afin de permettre une expérience visiteur de qualité. Ses mandats consistent à assumer un leadership rassembleur, à promouvoir le Bas-Saint-Laurent et à développer l'offre touristique. Le tourisme représente un secteur essentiel de son économie de la région avec 500 entreprises, 5 900 emplois, plus de 350 M\$ en recettes touristiques annuellement. Tourisme Bas-Saint-Laurent bénéficie du soutien du ministère du Tourisme.

- 30 -

Source et demandes d'entrevues : Caroline Chassé, directrice relations publiques et médias, corporatif@bassaintlaurent.ca Tourisme Bas-Saint-Laurent, 418 867-1272 poste 101